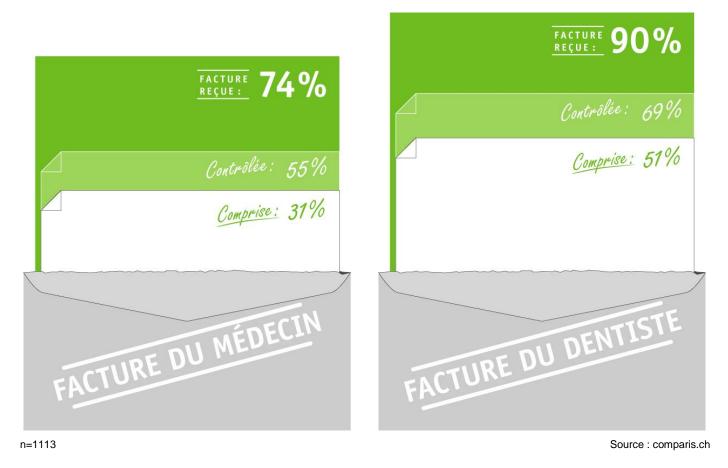




c⊗mparis.ch

Graphique : comparatif des factures des médecins et des dentistes



Seuls 74 % des patients ont reçu une facture de leur médecin ou une copie de celle-ci après chaque consultation effectuée au cours des douze derniers mois. 55 % d'entre eux ont contrôlé leurs factures et 31 % les ont bien comprises. S'agissant des factures des dentistes, les résultats sont bien plus élevés. Par contre, tant les médecins que les dentistes ont facturé leurs prestations pour 100 % des patients.